



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16/05/2022

LE MINISTÈRE DE LA CULTURE LANCE L'ATLAS CULTURE DES TERRITOIRES

L'Atlas Culture est un site internet destiné à aider les professionnels et plus largement les citoyens à appréhender les activités culturelles sur un territoire donné à partir d'un outil cartographique et de fiches portraits de chacune des régions françaises. Il a été conçu dans le cadre d'un programme interministériel numérique innovant ([Entrepreneurs d'intérêt général](#)).

Le site mobilise plus d'une centaine de jeux de données relatives à l'offre culturelle, aux dépenses culturelles publiques, à l'emploi et aux entreprises culturelles. L'Atlas Culture permet de croiser celles-ci avec des informations d'ordre géographique et socio-économique, comme le niveau de vie médian d'une commune, la richesse régionale ou encore, par exemple, la part des jeunes ou des cadres dans la population, afin de décrire les territoires et leur population.

L'Atlas s'appuie sur une base de 71 600 lieux, sites et équipements culturels, auxquels s'ajouteront les milliers de festivals dont le recensement national est en cours. Il illustre l'extraordinaire richesse et la variété de l'offre sur le territoire français. Sont également représentés les 609 600 actifs déclarant une profession culturelle au titre de leur activité principale en France et les 90 400 établissements culturels employeurs relevant des champs marchands ou non marchands et leurs salariés.

L'Atlas permet de visualiser les dépenses consacrées à la culture pour tous les échelons administratifs, de l'État (ministère de la Culture) en région, aux communes, intercommunalités, départements et régions, et ces cartes peuvent être croisées, par exemple, avec l'offre culturelle présente sur le territoire.

Outil de connaissance au service de diagnostics territoriaux, l'Atlas Culture s'enrichira dans les prochaines semaines d'un outil de datavisualisation qui facilitera la lecture des jeux de données qu'il mobilise et complètera utilement l'approche cartographique.

Parallèlement, un numéro de la collection « Culture études », intitulé [l'Atlas Culture : dynamiques et disparités territoriales culturelles en France](#) fait la synthèse des données nationales relatives à l'offre culturelle, à l'emploi, aux entreprises et aux dépenses culturelles dans les territoires mobilisées dans l'Atlas et décrit les différents zonages qui permettent de caractériser les populations et les espaces, ruraux ou urbains par exemple.

L'Atlas Culture et les fiches de synthèse de chacune des régions sont consultables ici : <http://atlasculture.fr/>

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr